

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 OCTOBRE 2022 A 18H30

Présents à la séance : 17

L'An Deux Mil Vingt Deux, **le 27 OCTOBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
03 novembre 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2022

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme TRIQUET Nadia, Mme ADAM
Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie Adjointes
et Adjointes, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme PIANT Noëlle,
M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme
BENOIT Marie-Hélène, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M.
KIZILDAG Murat, Mme SCHILLINGER Stella conseillères et conseillers
municipaux.

Objet : Article 2122-22 du CGCT :
Décisions prises par le Maire.

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. GILET Dominique
M. RAMBOURG Bernard à Mme PIANT Noëlle
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. SALÉRIO Philippe
M.EVRARD Luc à M. CHARDIN Denis
M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia
Mme TRARBACH Carole à M. COLIN Joël

Absents excusés :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria
M. ROMARY Fabrice
Mme RAIZNER Stéphanie
Mme ELI Emilie
M. PIERRAT-LABOLLE Julien
M. BURGER Emmanuel

N° 102/2022

Secrétaire de séance : Mme SCHILLINGER Stella

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités
Territoriales ; le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a prises par délégation du
Conseil Municipal :

- n° 13/2022 portant sur la signature d'un bail d'une durée de 3 ans
avec Madame Coralie NOEL pour la location d'un logement à l'adresse du 4 Avenue du
21° BCP. Le loyer mensuel est de 550€ auxquels s'ajoutent 30€ de charges
- n° 14/2022 portant sur la signature d'un nouveau bail à titre gratuit
d'une durée de 6 années avec l'association ADMR pour les locaux qu'ils occupent au
13 rue Pasteur
- n° 15/2022 portant sur la signature d'un bail d'une durée de 3 ans
avec Madame Cloé SCHOENI pour la location d'un logement à l'adresse 1 Rue
Docteur Raoult. Le loyer mensuel est de 473,04€ auxquels s'ajoutent 20€ de charges
- n° 16/2022 portant sur la signature d'un bail d'une durée de 3 ans
avec Madame Françoise JACQUOT et Monsieur Alain VALENTIN pour la location d'un

logement à l'adresse du 4 Avenue du 21° BCP. Le loyer mensuel est de 500€ auxquels s'ajoutent 30€ de charges.

- n° 17/2022 portant virement de crédit du compte 020 'dépenses imprévues' au programme 630 'Matériel de manifestations' pour le règlement de la facture SYNERGLACE d'un montant de 4.800€ TTC

- n° 18/2022 portant renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur 40 biens.

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,